

Rapport moral 2020 Association des journalistes de l'information sociale

L'AJIS, association essentielle

Comme un commerce essentiel, l'AJIS n'a pas fermé boutique cette année. Qu'on en juge : 26 événements – dont 3 annulés pour cause de Covid-19 – contre 29 en 2019. Mieux, 632 adhérents ont participé, soit bien plus que les années précédentes ! Encore mieux, les craintes du bureau à l'entrée dans le premier confinement sur les comptes ne se sont pas matérialisées et ce, sans la moindre aide extérieure. Une fois n'est pas coutume, ce rapport moral 2020 tient à mettre en avant dès son introduction l'action calme et résolue de Super Nadine qui a réussi l'exploit de ramener plus de pub dans l'annuaire que prévu !

Comme pour des pans entiers de l'économie, le millésime 2020 aura été celui de la grande bascule dans le « distanciel ». Contraint et forcé, cela a permis de maintenir le lien et d'assurer la mission première de l'association : diffuser une information sociale de qualité. Au moment de la rédaction de ce rapport, nul ne sait quand nous aurons le plaisir de nous revoir en vrai même si, une fois la situation sanitaire revenue à la normale, rien ne dit que le comité directeur ne continue pas, à l'occasion, de passer par « Teams ».

Quel que soit le format, nul doute qu'en cette année de campagne présidentielle l'expertise des journalistes sociaux sera encore plus recherchée. En grande partie renouvelé, le comité directeur ne va pas manquer de propositions de décryptage. En grande partie renouvelé lui aussi, le bureau va continuer son travail de consolidation, comme le résume le rappel des faits marquants de cette année 2020 hors norme.

L'urgence commande !

Sitôt le confinement annoncé, le bureau de l'AJIS a dû agir pour éviter que l'année 2020 ne se transforme en Bérézina. Première décision, la plus facile, mais la plus douloureuse : la suspension sine die des activités. Passé le premier confinement, la reprise s'est faite en fanfare avec les huit (enfin sept) numéros un des partenaires sociaux réunis en visioconférence pour une esquisse (nous étions en mai) de ce que pourrait être le nouvel ordre social post-Covid.

Le pli du distanciel était pris, avec toutefois une rencontre en mode « physique » à la rentrée consacrée aux Territoires zéro chômeur de longue durée : le comité directeur a pu jusqu'au bout proposer aux adhérents des activités au plus près de l'actu. Preuve que l'association sait s'adapter, les sons et la vidéo sont désormais monnaie courante. Merci à Anaïs Bouissou de RTL pour l'initiative, et à Sarah Lemoine de France Info pour le soutien logistique : le bureau a encouragé la démarche, en fixant des règles d'utilisation assez strictes pour que l'accès aux informations reste réservé aux adhérents et que ceux-ci soient incités à continuer à participer aux activités.

La deuxième décision n'a pas été moins difficile, compte tenu de l'importance de ce rendez-vous dans la vie de l'association, mais la crise sanitaire ne laissait pas de choix : il a fallu annuler le prix AJIS. Un mail a été envoyé aux écoles de journalisme le 24 mars, suivi, le 6 avril, d'un courrier d'explication aux présidents d'honneur de l'association, qui sont membres du jury. Tous nous ont assuré de leur compréhension et de leur soutien.

La troisième décision, celle qui sans doute a le plus préoccupé le bureau durant toute l'année, a été de serrer les dépenses et de ramener les recettes à des niveaux réalistes pour réduire le déficit au minimum. Avouons-le, la démarche s'est faite un peu de manière empirique au départ : s'il était facile de supprimer la fête de l'annuaire, comment bien évaluer les recettes d'activités ou de la publicité de l'annuaire ? Pour s'assurer de pouvoir réagir au plus vite dans un environnement très incertain, toutes les réunions du bureau ont commencé par un point de situation financière. Grâce à une action résolue de Nadine qu'il faut unanimement saluer, cotisations, adhérents journalistes et partenaires mais surtout publicités annuaire ont été au rendez-vous, permettant notamment de finir l'année à 29.400 € d'insertions publicitaires, en lieu et place de 24.350 € présenté initialement au prévisionnel 2020. Qui aurait parié mi-mars sur un tel résultat ?

Pour faciliter les opérations de paiement, le bureau a inscrit l'AJIS sur la plateforme HelloAsso, qui permet aux adhérents de régler en ligne leur participation à un événement. Cela ne coûte rien à l'association, chaque adhérent pouvant faire un don à HelloAsso à chaque transaction. Pour ceux qui ne l'auraient pas vu : il est possible de fixer le montant du don à zéro !

Pendant la crise, la vie continue.

La crise n'a pas empêché le bureau de conforter l'assise de l'association. Placé en tête de liste, le chantier de la recherche de partenaires a été résolument engagé même si, faut-il le souligner, l'immense majorité d'entre eux a prouvé sa fidélité en renouvelant cotisation et encart dans l'annuaire. Des fichiers de prospects ont été constitués. Un peu plus de 90 d'entre eux ainsi que 21 anciens partenaires ont reçu début mars un courrier dans lequel quatre partenaires de longue date ont accepté de témoigner. Le premier confinement a interrompu la relance qui a finement eu lieu début mai. Résultat... trois nouveaux partenaires nous ont rejoints. Malheureusement, cela ne suffit pas à compenser les départs, puisque 12 partenaires nous ont quittés en 2020.

Autre chantier, autre recherche, de lieux cette fois-ci, l'AJIS étant confrontée depuis des années à la difficulté de trouver des tarifs raisonnables pour ses activités. La difficulté s'est accrue avec la fermeture annoncée de « Chez Jenny » (effective depuis mars 2020). Aussi, le bureau s'est-il mis en quête dès février de nouvelles adresses : brasseries, salles associatives, salles municipales... Les recherches ont été interrompues par le confinement, puis ont repris à la rentrée. Nous avons identifié au moins quatre lieux. L'un d'entre eux, le « Solférino » a accueilli une activité en septembre, mais le deuxième confinement n'a pas permis de tester les autres.

L'animation du compte Twitter a été confiée à Aurélie Franc, avec pour mission de tweeter plus souvent, avec une certaine liberté de ton, pour donner davantage de visibilité à l'association. Le compte a notamment permis de relayer la campagne de recrutement de partenaires, de tweeter ou retweeter en live quelques citations pendant les rencontres organisées par l'AJIS, ou encore de mettre en ligne des extraits vidéo du débat des partenaires sociaux, ou du grand rendez-vous avec la ministre du Travail, Elisabeth Borne, mi-décembre.

Au-delà de ces actions concrètes, le bureau a initié une réflexion sur le recrutement d'étudiants journalistes à la fibre sociale naissante. Plusieurs pistes ont été mises sur la table : présentation de l'association, adhésion à prix cassé, accès à un panel d'activités à définir... Le Bureau se laisse du temps pour mener la réflexion, notamment en se renseignant plus en avant auprès de l'AJSPI (association des journalistes scientifiques de la presse d'info) qui propose ce type d'adhésion.

Sur tous les fronts.

Année exceptionnelle du fait de la crise, 2020 l'a également été pour l'AJIS sur le front des prises de position. Commençons par le chapitre des vœux ministériels. Jusqu'il y a deux ou trois ans, le ou la président[e] de l'association se consacrait à l'exercice via un discours qui était l'occasion de faire passer un message. Cette année, au ministère de la Santé, Lucie, est intervenue en posant une question à partir de la salle. Au ministère du Travail, le discours a disparu au profit d'une grande réunion avec de nombreux acteurs du social, ce qui satisfait certains de nos adhérents (occasion de faire du réseau) mais pas tous (regret de ne plus pouvoir exprimer les attentes des journalistes). Pour 2021, il est décidé de faire savoir aux ministères notre souhait de faire en sorte – sous une forme à discuter – que les vœux restent un moment propice pour faire remonter nos remarques.

Toujours sur le front de la communication, l'AJIS a envoyé un mail le 10 septembre aux conseillers presse/communication des ministères sociaux du gouvernement Castex (Travail, Santé, Handicap, ESS, Insertion, Retraites,...). Son objet ? L'organisation de « vraies » conférences de presse offrant un espace aux journalistes, notamment spécialisés. L'initiative est venue du constat, unanime, que les rares conférences de presse pendant le confinement n'ont pas permis à tous de poser ses questions (relayées par les confrères sur place). Les ministères ont tardé à reprendre une communication « normale », privilégiant les « micros tendus » et autres déplacements orientés TV. Les destinataires n'ont pas tous répondu, ni donné suite à nos demandes, mais les communicants de Brigitte Klinkert et Elisabeth Borne ont accepté de participer à un

grand rendez-vous.

Autre action initiée, le bureau a tenté de revoir la règle de diffusion des chiffres trimestriels du chômage de Pôle emploi : envoi à 11h, soit avec un embargo d'une heure, aux agences de presse, mais d'une demi-heure seulement pour les autres médias (et encore par dérogation de la Dares). Un échange a eu lieu avec la directrice de la Dares qui comprend le problème mais a renvoyé à l'Insee. Un autre échange a eu lieu en marge d'un point de conjoncture avec son directeur général qui a compris lui aussi, avant que le confinement et la crise économique ne viennent tout balayer. Le sujet est rendu compliqué par le fait que les règles de diffusion des publications de l'Insee sont encadrées par des textes européens de sorte qu'elles soient uniformes dans les tous les pays.

L'AJIS s'est également associée à un communiqué de presse de plusieurs syndicats de journalistes, pour sensibiliser le gouvernement au cas particulier des journalistes pigistes placés en activité partielle avant la publication d'un décret sur le sujet. En une phrase glissée aux vœux d'Agnès Buzyn, alors ministre des Solidarités et de la Santé, l'association s'est aussi jointe à l'action de certaines organisations syndicales sur les conditions d'ouverture de droits des journalistes pigistes en arrêt maladie, en maternité ou paternité, en invalidité ou décédés (assurance). Un arrêté publié fin octobre a instauré une conversion des cotisations en équivalent d'heures travaillées, avec des droits ouverts dès 500€ brut de salaire par mois.

Le compte rendu ne serait pas complet sans relater deux autres fronts sur lesquels l'AJIS s'est engagé. Le premier a démarré en 2019 quand le bureau a décidé de se joindre à l'action d'Anticor en appui de la plainte du « Monde » contre la Commission d'accès aux documents administratifs, la CADA, dans le cadre de son enquête sur les implants médicaux. Se voyant refuser, en vertu de la protection du secret des affaires, l'accès à la liste des dispositifs auquel le laboratoire LNE/G-Med a ou non accordé le marquage européen indispensable à toute commercialisation, le quotidien en a appelé à la justice au nom du respect de la liberté d'expression. Le tribunal administratif a rendu son verdict le 15 octobre, objet d'un édito aux adhérents publié dans la foulée. Pour rappel, « Le Monde » obtient communication de la liste des implants ayant obtenu le marquage CE déjà sur le marché. LNE/G-Med gardera pour lui ceux qui ont été certifiés mais non encore sur le marché et ceux à qui le sésame a été refusé.

Le dernier front reste en mémoire de chacun puisqu'il s'agit de la proposition de loi « Sécurité globale » et de son article 24, qui vise à interdire à toute personne de diffuser « *l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale, autre que son numéro d'identification individuel, lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police* » lorsque cette diffusion a pour « *but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique* ». Plusieurs organisations, à commencer par des syndicats de journalistes et des sociétés de rédacteurs de différents médias, sont montées au créneau. L'AJIS a été sollicitée pour s'associer à différentes actions, avec la difficulté de se raccrocher aux échanges : elle a alerté ses adhérents via une série de tweets, a relayé l'appel au rassemblement, a signé une lettre adressée aux parlementaires pour les inciter à ne pas voter le texte.

Cette action a d'ailleurs amené le bureau à multiplier les échanges avec les président[e]s des autres associations de presse sectorielles, économique et financière, de défense ou judiciaire. Des échanges qui pourraient se poursuivre à l'avenir sur des sujets communs, pour déterminer comment participer plus facilement à des actions de défense de la profession dans lesquelles les SDJ ou d'autres sont en première ligne.

A noter enfin que Lucie a participé en toute fin d'année à l'émission « Arrêt sur images » consacrée au travail des journalistes sociaux. En accord avec le bureau, elle y a défendu la place du social dans les rédactions, aux côtés d'Emmanuelle Souffi, du JDD, et de Jérémy Talbot, de l'AFP.

Conclusion

Covid oblige, le bureau n'aura pas le plaisir de lire le rapport moral 2020 en présence des adhérents et de trinquer avec eux dans la foulée. A distance ou pas peu importe : l'essentiel c'est que l'AJIS ait réussi à traverser la tempête sans trop de dégât. Passé un temps de sidération, la mobilisation du comité directeur est restée intacte et Nadine a réussi une prouesse digne de rester dans les annales. Fort d'une trésorerie quasi intacte, l'association peut voir venir. Paradoxalement, le plus dur est peut-être devant nous. L'arrivée des vaccins porte avec elle l'espoir d'un retour à la normale, mais le redécollage pourrait être plein de trous d'air. Un chantier en particulier va demander beaucoup d'énergie et d'imagination : le maintien d'un haut niveau de fidélité de nos partenaires et le recrutement de nouveaux, offres de services enrichie à la clé. En interne, le nombre important de candidats au comité directeur et, partant, au bureau pour certains, montre que l'AJIS conserve son pouvoir d'attraction. C'est, incontestablement, la marque d'un collectif qui n'a rien perdu de sa vocation.

Lucie PRUSAK
Présidente de l'AJIS

Alain RUELLO
Vice-président de l'AJIS

(Janvier 2021)

Soumis à l'assemblée générale ordinaire
Du 26 janvier 2021 à Paris.